

LA VILLE DE MAROMME
ANNONCE
Marché de fournitures et services

Objet du marché : Fourniture d'une prestation de service traiteur pour le banquet des seniors en date du samedi 16 mars 2019

Type de procédure : procédure adaptée conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

Variantes non autorisées

Négociation possible

Sous-traitance non acceptée

Validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Personne responsable du marché : M. Le Maire
Hôtel de Ville
Place Jean Jaurès BP 1095
76153 MAROMME cedex

Département : Seine Maritime (76)-Ville de Maromme

Lieu d'exécution de la prestation : Espace Culturel Beaumarchais
Rue de la république
76 150 MAROMME

Date de la prestation : Le samedi 16 mars 2019.

PROCEDURE DEMATERIALISEE

Le dossier de consultation des entreprises est téléchargeable gratuitement à tout candidat qui en fera la demande :

- Sur le site de l'ADM 76 : <https://marchespublics.adm76.com>
- Sur le site de la ville de Maromme www.ville-maromme.fr (onglet Mairie - rubrique **Marchés publics**)

Conformément aux articles 38, 39, 40, 41 et 42 du Décret 2016-360 du 25 mars 2016, les candidatures et les offres du présent marché seront remises exclusivement par voie électronique sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com> (copie de sauvegarde conseillée)

De même, toutes les communications et échanges d'information se feront par voie électronique, sur le profil acheteur de la ville : <https://marchespublics.adm76.com>

Toute offre remise sous format papier sera considérée comme irrégulière et non susceptible de régularisation

Les offres doivent être transmises avant la date et l'heure suivante :

Lundi 11 février 2019 à 16h00

Pièces justificatives à produire :

NB : Le candidat peut se référer aux imprimés DC1, DC2 téléchargeables gratuitement

Les documents contractuels :

- Acte d'engagement entièrement complété, paraphé, signé
- Cahier des Clauses Particulières (CCP), paraphé, signé et plan de mise en place de la salle signé (annexe 1 du CCP)

Pièces obligatoires :

- DUME ou
 - Les déclarations et attestations sur l'honneur visées à l'Article 48 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.
 - Attestations URSSAF
- Attestations fiscales et sociales
- Extrait K bis
- Attestation d'assurance en cours de validité
- Numéro d'agrément sanitaire
- **Mémoire technique :**
 - Moyens humains alloués en cuisine et au service en salle
 - Moyens matériels déployés pour la mission sur site
 - Organisation de la dégustation
- **Fiche technique des mets et boissons composant les menus proposés dans l'acte d'engagement**

-Les autres documents :

- R.I.B ou R.I.P
- Copie du certificat de qualification professionnelle pour l'année en cours, délivré par l'organisme professionnel de qualification et de classification de la profession, toute pièce permettant d'évaluer les capacités professionnelles de l'entreprise
- Document permettant d'apprécier les qualités techniques et organisationnelles du candidat

Critères pondérés de jugement des offres :

Le marché sera attribué au candidat ayant présenté l'**offre économiquement la plus avantageuse** appréciée en fonction des critères pondérés suivants, dans l'ordre décroissant :

1° / **Coût de la prestation : 45%**

2° / **Choix et qualité des mets et boissons composant les menus proposés : 35%**

3° / **Mémoire technique : 20%**

Renseignements :

- Pour les renseignements d'ordre administratif : Mme Corinne Mignot, Directrice du pôle solidarité.
Tél. : 02 32 82 22 08 Télécopie : 02 32 82 22 28
Adresse électronique : corinne.mignot@ville-maromme.fr
- Pour les renseignements d'ordre technique : Mme Lydia Jouan, Responsable du service seniors
Tél. : 02 32 82 22 37 Télécopie: 02 32 82 22 28
Adresse électronique : lydia.jouan@ville-maromme.fr

Il est recommandé de formuler sa demande sur le profil acheteur de la ville :

<https://marchespublics.adm76.com>

Date d'envoi du présent avis : 15/01/2019